

NOV 13

INDEX BUREAU

1797

35

9061

Le Figaro.
October 30th, 1906

A l'Etranger

Rouge, noir et jaune

Les Américains du nord voudraient-ils supprimer l'arc-en-ciel ? Indiens Peaux-Rouges, Nègres, Jaunes d'Asie : toutes les couleurs sont proscrites sur le sol des Etats-Unis. Laissons, pour aujourd'hui, le rouge et le noir ; voici les Japonais qui protestent contre les usages un peu rudes et les façons exclusives des Américains. Avant eux, les Chinois se plaignaient aussi. Des étudiants chinois, des marchands, des touristes et même un employé de la légation Céleste furent parqués naguère à la douane américaine comme de simples coolies, — je veux dire : comme de simples coolies ne devraient pas l'être. A ces procédés, les Chinois pacifistes et commerçants répondirent par le *boycottage* des marchandises américaines.

Et, maintenant, c'est le tour des Japonais. Au cours du dernier été, des pêcheurs nippons cherchaient leur vie dans les eaux américaines de l'Alaska : quelques coups de fusil leur ont enseigné le chemin du retour. (« La chasse réprimant la pêche ! » Quel sujet de tableau, dans le genre du *Remords poursuivant le crime*.) A la suite de cet incident, le gouvernement de Washington demandait au gouvernement de Tokio des punitions contre les pêcheurs japonais qui avaient eu l'audace de braconner et l'audace plus grande encore de se sauver avec leurs filets...

En somme, il ne s'agissait guère que d'une maraude ou d'une rixe de canotiers ; mais le nouvel incident est un peu plus grave. Les autorités de Californie ont interdit aux enfants japonais de fréquenter les mêmes écoles que les blancs. C'est une mesure humiliante. Elle viole, d'ailleurs, le traité de 1894 entre les Etats-Unis et le Japon, traité qui accordait aux citoyens des deux pays un traitement de réciprocité. L'ambassadeur japonais à Washington n'a pas manqué de rappeler à qui de droit le texte de 1894. Le président Roosevelt et M. Root, secrétaire d'Etat, connaissent bien les clauses libérales de cet accord ; mais le difficile est d'en imposer le respect aux autorités californiennes. On saisit, sur le vif, l'un des inconvénients du fédéralisme : et les petits Japonais de San-Francisco prennent une leçon de droit constitutionnel qui n'était pas dans leur programme.

A cause de ces circonstances particulières, le gouvernement de Tokio présente ses réclamations avec beaucoup de sang-froid. Le point litigieux ne vaut pas un conflit grave ; et tout s'arrangera, cette fois, avec un peu de patience et de bonne volonté. Sans doute, les Etats-Unis et le Japon auront des comptes à régler, tôt ou tard, dans le Pacifique. Mais le règlement peut se faire à l'amiable ; et, dans tous les cas, ce n'est pas encore le moment.

Eugène Lautier.